DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

COMMUNE de
MORANNES SUR SARTHE - DAUMERAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 6 FÉVRIER 2023

Le 6 février 2023 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 31 janvier 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 24

Étaient présents Mesdames et Messieurs :
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
ATANI Béatrice, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, RENAULT Alexandra, SIMON Emmanuel, THIBAULT Jean-Paul conseillers municipaux.
Absents ayant donné procuration : LEDERNET Christian (pouvoir à LECOURT Sylvie),
Absents excusés : DUPUIS Virginie, de RICHEMONT Xavier,
Absents : GUÉRY Louis, de MIEULLE Roger,
Secrétaire de Séance : HUMEAU Emmanuelle.

DCM N° 2023 – 015 : MISE A JOUR DU PLAN D'EPANDAGE DES DIGESTATS DE L'UNITE DE METHANISATION DE LA SOCIETE BIOGAZ DU PAYS DE CHATEAU-GONTIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur le Préfet de la Mayenne a prescrit, par arrêté en date du 28 décembre 2022, l'ouverture d'une consultation du public, du lundi 30 janvier 2023 au lundi 27 février 2023 inclus, sur la demande d'enregistrement présentée par la société BIOGAZ du Pays de Château-Gontier, concernant la mise à jour du plan d'épandage des digestats de l'unité de méthanisation qu'elle exploite 8, rue des Aillères à CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE.

Il précise que l'avis du Conseil Municipal doit être sollicité sur ce projet.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Sylvie LECOURT, adjointe au Maire et Maire déléguée de la commune de CHEMIRE SUR SARTHE.

Madame LECOURT présente ce dossier. Elle apporte aussi des précisions sur les parcelles agricoles situées sur la commune qui seraient concernées par cette mise à jour du plan d'épandage des boues de cette unité de méthanisation.

Après avoir entendu la présentation de Madame LECOURT et les différentes observations du conseil municipal, Monsieur le Maire propose d'émettre un avis favorable pour la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et 4 ABSTENTIONS (M. Mickaël BONNAVENTURE, Mme Dany CLEMOT, Mme Joëlle LETHIELLEUX, Monsieur Jean-Paul THIBAULT), émet un AVIS FAVORABLE à la réalisation de ce projet.

La présente délibération sera transmise en Préfecture.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN

Mairie de MORANNES sur SARTHE-DAUMERAY (49640 Maine-et-Loire)

Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20230206-DCM2023-015-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023